

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE3392

présenté par
M. Lavergne, rapporteur

ARTICLE 19

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« remplacé par le mot : « deux » »

le mot :

« supprimé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel